

CAP

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

- **Métiers de l'Agriculture :**
Productions florales et légumières, pépinières
- **Jardinier - Paysagiste**

Objectifs

Former des ouvriers qualifiés maîtrisant les gestes professionnels.

Les objectifs du stagiaire sont d'acquérir des connaissances générales, économiques et techniques.

Il devra être apte à :

- Exécuter des tâches techniques
- S'insérer dans la vie professionnelle et sociale
- Travailler dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité

Déroulement

Après soit :

- Une classe de 3^{ème} générale
- Une classe de 3^{ème} d'Orientation Professionnelle ou préparation ou de SEGPA.

Dans tous les cas, il faut satisfaire à l'entretien d'entrée (information, motivation du jeune)

Durée

Deux années scolaires en alternance au rythme de 15 jours au centre et de 15 jours en entreprise

- Formation professionnelle et générale à l'établissement.....30 semaines
- Stages en entreprise.....45 semaines

Statut

Scolaire :

Convention de stage signée par l'établissement, les parents, le jeune et le maître de stage.

Validation

Composition de l'examen :

- Epreuves Continues au cours des deux ans de formation.....80%
(contrôle continu de formation : CCF)
- Epreuves finales en fin de deuxième année20%

Débouchés

Secteur :

L'activité pourra s'exercer dans les entreprises de production de la filière horticole (floriculture, pépinière, maraîchage) et des travaux paysagers.

Emploi :

Le titulaire du CAPA, après un temps d'adaptation dans l'entreprise sera capable de réaliser les différentes tâches du métier, dans le cadre des consignes donnée par son supérieur hiérarchique.

Poursuites d'études

Poursuite d'étude :

Le jeune pourra sous certaines conditions, poursuivre ses études vers un Bac Professionnel (seconde ou première selon le niveau)

Mode d'évaluation

Schéma de l'architecture de la formation

Modules communs d'enseignement généraux

Français

Informatique / Mathématiques

Science économique, sociale et familiale

Histoire – Géographie – Education civique – Education socioculturelle

Anglais

Sport / Biologie

MP1 Science économique et sociale d'entreprise

MP2 Maintenance du matériel

MP3/MP4 Techniques professionnelles :

- Jardinier paysagiste
- Métiers de l'agriculture spécialité « Horticulture »

MP5 Techniques professionnelles

La vie en entreprise

• La convention de stage :

Les jeunes effectuent des stages en entreprise sous couvert d'une convention de stage.

Celle-ci définit :

- Le temps de travail : 32h ou 35h de travail pratique sur l'entreprise (en fonction de l'âge)
- Le temps consacré aux études de stage : de 4h à 8h par semaine.

• Le suivi des jeunes en stage :

Les partenaires de la formation (élève, parents d'élèves, maître de stage, formateurs) échangent entre eux au moyen d'un carnet de liaison. De plus, des suivis réguliers en entreprise par els formateurs leurs permettent de faire le point. La recherche du maître de stage se fait après l'inscription en collaboration avec les formateurs.

La vie au centre

• L'internat :

Le centre accueille garçons et filles en internat pendant la semaine au CFA. Celle-ci commence le lundi à 9h et finit le vendredi à 16h30.

• Les activités en soirée :

Chaque soir de la semaine sont prévus : un temps d'étude, une activité détente (télévision, vidéo), une activité socioculturelle et une activité informatique ou CDI.

Coût de la formation

• Le coût de la formation (pour l'année 2022-2023) :

- Les frais d'inscription s'élèvent à 90€ et la participation financière des familles à 2 060€/an.
- Un dossier de demande de bourse nationale est remis aux parents fin juin. En fonction des revenus et des charges de famille, de 5 à 12 parts de bourse ainsi que des primes peuvent être attribuées aux parents.

Contact :

Version 3 – 19 Septembre 2022

MFR - CFA

Route de la Forêt
44270 MACHECOUL - SAINT MÊME

02 51 70 91 09

muriel.salembier@mfr.asso.fr

www.mfr-machecoul.com

